

SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier	Clorox Automatic Toilet Bowl Cleaner	
Other means of identification	Document Number: CAN001365	
Recommended use	Toilet bowl cleaner	
Recommended restrictions	None known.	
Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information		
Manufacturer		
Company name	The Clorox Company of Canada Ltd.	
Address	150 Biscayne Crescent Brampton, ON L6W 4V3 Canada	
Telephone	1-905-595-8200	
E-mail	Not available.	
Emergency phone number	Medical Emergency:	1-800-446-1014
	Transportation emergency:	1-800-424-9300 (Chemtrec)
Supplier	See above.	

2. Hazard identification

Physical hazards	Oxidizing solids	Category 2
Health hazards	Acute toxicity, oral	Category 4
	Skin corrosion/irritation	Category 1B
	Serious eye damage/eye irritation	Category 1
	Sensitization, skin	Category 1
	Reproductive toxicity	Category 1B
Environmental hazards	Not classified.	

Label elements



Signal word	Danger
Hazard statement	May intensify fire; oxidizer. Harmful if swallowed. Causes severe skin burns and eye damage. May cause an allergic skin reaction. May damage fertility or the unborn child.
Precautionary statement	
Prevention	Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Keep away from clothing and other combustible materials. Wear protective gloves, protective clothing and eye protection. Wash thoroughly after handling. Do not eat, drink or smoke when using this product. Do not breathe dust. Contaminated work clothing should not be allowed out of the workplace.
Response	In case of fire: Use appropriate media to extinguish. IF SWALLOWED: Rinse mouth. Do NOT induce vomiting. IF ON SKIN (or hair): Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water. Wash contaminated clothing before reuse. IF INHALED: remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Immediately call a POISON CENTER or doctor. Specific treatment (see information on this label). IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. If skin irritation or rash occurs: Get medical attention. IF exposed or concerned: Get medical attention.
Storage	Store locked up.
Disposal	Dispose of container in accordance with local, regional, national and international regulations.
Other hazards	None known.
Supplemental information	This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure. This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations.

3. Composition/information on ingredients

Mixtures

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
1,3-Dichloro-5-ethyl-5-methylhydantoin		89415-87-2	7-13*
2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl-		118-52-5	10-30*
2,4-Imidazolidinedione, 3-bromo-1-chloro-5,5-dimethyl-		126-06-7	30-60*
Boric acid		10043-35-3	10-30*

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

Composition comments *CANADA GHS: The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. First-aid measures

Inhalation	Avoid breathing dust. IF INHALED: remove person to fresh air and keep comfortable for breathing. Immediately call a POISON CENTRE or doctor.
Skin contact	If on skin, rinse well with water. If on clothes, remove clothes.
Eye contact	If in eyes, rinse with water for 15 minutes. Call a doctor.
Ingestion	If swallowed, call a Poison Control Centre or doctor immediately. DO NOT induce vomiting.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Burning pain and severe corrosive skin damage. Rash. Coughing. Causes serious eye damage. Symptoms may include stinging, tearing, redness, swelling, and blurred vision. Permanent eye damage including blindness could result.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Provide general supportive measures and treat symptomatically. Probable mucosal damage may contraindicate the use of gastric lavage. Symptoms may be delayed.
General information	IF exposed or concerned: Get medical attention. Avoid contact with eyes and skin. Take off all contaminated clothing immediately. Show this safety data sheet to the doctor in attendance. Wash contaminated clothing before reuse. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Water. Flood fire area with water from a distance.
Unsuitable extinguishing media	Dry chemical. Foam.
Specific hazards arising from the chemical	Greatly increases the burning rate of combustible materials. Containers may explode when heated.
Hazardous combustion products	May include and are not limited to: Oxides of carbon.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Self-contained breathing apparatus and full protective clothing must be worn in case of fire.
Fire fighting equipment/instructions	In case of fire and/or explosion do not breathe fumes. Use water spray to cool unopened containers.
Specific methods	Cool containers exposed to flames with water until well after the fire is out.
General fire hazards	May intensify fire; oxidizer. Contact with combustible material may cause fire.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures	Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Keep away from clothing and other combustible materials. Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Do not breathe dust. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ensure adequate ventilation. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.
---	--

Methods and materials for containment and cleaning up

Do not get water inside containers. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Keep combustibles (wood, paper, oil etc) away from spilled material. Ventilate the contaminated area. Minimise dust generation and accumulation. Avoid the generation of dusts during clean-up. Collect dust using a vacuum cleaner equipped with HEPA filter. Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Prevent entry into waterways, sewer, basements or confined areas. Stop the flow of material, if this is without risk.

Large Spills: Wet down with water and dike for later disposal. Absorb in vermiculite, dry sand or earth and place into containers. Shovel the material into waste container. Following product recovery, flush area with water.

Small Spills: Sweep up or vacuum up spillage and collect in suitable container for disposal. Clean surface thoroughly to remove residual contamination.

Environmental precautions

Never return spills to original containers for re-use. For waste disposal, see section 13 of the SDS. Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground. Do not discharge into lakes, streams, ponds or public waters.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling

Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Avoid contact with eyes and skin. Cut open package. Do not touch tablet directly. May cause burns to moist skin. Minimise dust generation and accumulation. Keep away from heat. Keep away from clothing and other combustible materials. Avoid prolonged exposure. When using, do not eat, drink or smoke. Pregnant or breastfeeding women must not handle this product. Wash thoroughly after handling. Use good industrial hygiene practices in handling this material.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Store locked up. Keep away from heat. Store in a cool, dry place out of direct sunlight. Do not store near combustible materials. Keep container tightly closed in a cool, dry and well-ventilated place. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS.

8. Exposure controls/Personal protection

Occupational exposure limits

US. ACGIH Threshold Limit Values

Components	Type	Value	Form
2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl- (CAS 118-52-5)	STEL	0.4 mg/m ³	
	TWA	0.2 mg/m ³	
Boric acid (CAS 10043-35-3)	STEL	6 mg/m ³	Inhalable fraction.
	TWA	2 mg/m ³	Inhalable fraction.

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)

Components	Type	Value
2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl- (CAS 118-52-5)	STEL	0.4 mg/m ³
	TWA	0.2 mg/m ³

Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

Components	Type	Value	Form
2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl- (CAS 118-52-5)	STEL	0.4 mg/m ³	
	TWA	0.2 mg/m ³	
Boric acid (CAS 10043-35-3)	STEL	6 mg/m ³	Inhalable
	TWA	2 mg/m ³	Inhalable

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Components	Type	Value	Form
2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl- (CAS 118-52-5)	STEL	0.4 mg/m ³	
	TWA	0.2 mg/m ³	

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Components	Type	Value	Form
Boric acid (CAS 10043-35-3)	STEL	6 mg/m3	Inhalable fraction.
	TWA	2 mg/m3	Inhalable fraction.

Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)

Components	Type	Value
2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl- (CAS 118-52-5)	STEL	0.4 mg/m3
	TWA	0.2 mg/m3

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation respecting occupational health and safety)

Components	Type	Value
2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl- (CAS 118-52-5)	STEL	0.4 mg/m3
	TWA	0.2 mg/m3

Canada. Saskatchewan OELs (Occupational Health and Safety Regulations, 1996, Table 21)

Components	Type	Value	Form
2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl- (CAS 118-52-5)	15 minute	0.4 mg/m3	
	8 hour	0.2 mg/m3	
Boric acid (CAS 10043-35-3)	15 minute	6 mg/m3	Inhalable fraction.
	8 hour	2 mg/m3	Inhalable fraction.

Biological limit values	No biological exposure limits noted for the ingredient(s).
Appropriate engineering controls	Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level.
Individual protection measures, such as personal protective equipment	
Eye/face protection	Face shield or chemical goggles.
Skin protection	
Hand protection	Avoid contact with the skin. Impervious gloves. Confirm with reputable supplier first.
Other	Wear appropriate chemical resistant clothing. Use of an impervious apron is recommended. As required by employer code.
Respiratory protection	Where exposure guideline levels may be exceeded, use an approved NIOSH respirator. Respirator should be selected by and used under the direction of a trained health and safety professional following requirements found in OSHA's respirator standard (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 and ANSI's standard for respiratory protection (Z88.2).
Thermal hazards	Not applicable.
General hygiene considerations	Keep from contact with clothing and other combustible materials. Remove and wash contaminated clothing promptly. Keep away from food and drink. When using do not eat or drink. Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants. Contaminated work clothing should not be allowed out of the workplace.

9. Physical and chemical properties

Appearance	Solid.
Physical state	Solid.
Form	Powder.
Colour	White
Odour	Slight chlorine.
Odour threshold	Not available.
pH	12.5
Melting point/freezing point	Not available.
Initial boiling point and boiling range	Not available.

Flash point	Not available.
Evaporation rate	Not available.
Flammability (solid, gas)	Not available.
Upper/lower flammability or explosive limits	
Flammability limit - lower (%)	Not available.
Flammability limit - upper (%)	Not available.
Explosive limit - lower (%)	Not available.
Explosive limit - upper (%)	Not available.
Vapour pressure	Not available.
Vapour density	Not available.
Relative density	1.05
Solubility(ies)	
Solubility (water)	Not available.
Partition coefficient (n-octanol/water)	Not available.
Auto-ignition temperature	Not available.
Decomposition temperature	Not available.
Viscosity	Not available.
Other information	
Explosive properties	Not explosive.
Oxidising properties	May intensify fire; oxidiser.

10. Stability and reactivity

Reactivity	Greatly increases the burning rate of combustible materials. Reacts violently with strong acids. This product may react with oxidizing agents.
Chemical stability	Material is stable under normal conditions.
Possibility of hazardous reactions	No dangerous reaction known under conditions of normal use.
Conditions to avoid	Minimise dust generation and accumulation. Exposure to air or moisture over prolonged periods. Excessive heat. Heat, flames and sparks. Do not mix with other chemicals. DO NOT MIX WITH BLEACH or use in conjunction with other household products.
Incompatible materials	Strong acids. Combustible material. Reducing Agents. Caustics. Oxidizers. Organic materials. Hydrocarbons.
Hazardous decomposition products	May include and are not limited to: Oxides of carbon. Hydrogen chloride.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation	Dust may irritate respiratory system. Prolonged inhalation may be harmful. Excessive intentional inhalation may cause respiratory tract irritation.
Skin contact	Causes severe skin burns. May cause an allergic skin reaction.
Eye contact	Causes serious eye damage.
Ingestion	Causes digestive tract burns. Harmful if swallowed. May cause stomach distress, nausea or vomiting.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics: Burning pain and severe corrosive skin damage. Causes serious eye damage. Symptoms may include stinging, tearing, redness, swelling, and blurred vision. Permanent eye damage including blindness could result. Dusts may irritate the respiratory tract, skin and eyes.

Information on toxicological effects

Acute toxicity: See below.

Components	Species	Test Results
------------	---------	--------------

2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl- (CAS 118-52-5)		
---	--	--

Acute		
-------	--	--

Dermal		
--------	--	--

LD50		
------	--	--

	Rabbit	
--	--------	--

		> 20 g/kg
--	--	-----------

Components	Species	Test Results
Inhalation LC50	Rat	20500 mg/m ³ , 1 Hours, ECHA
Oral LD50	Rat	618 mg/kg, ECHA
2,4-Imidazolidinedione, 3-bromo-1-chloro-5,5-dimethyl- (CAS 126-06-7)		
Acute Oral LD50	Mouse Rat	680 mg/kg, HSDB 600 mg/kg, HSDB
Boric acid (CAS 10043-35-3)		
Acute Dermal LD50	Rabbit	> 2000 mg/kg, 24 Hours, ECHA
Inhalation LC50	Rat	> 2.1 mg/L, 4 Hours, ECHA
Oral LD50	Rat	> 2600 mg/kg, ECHA
Skin corrosion/irritation	Causes severe skin burns and eye damage.	
Exposure minutes	Not available.	
Erythema value	Not available.	
Oedema value	Not available.	
Serious eye damage/eye irritation	Causes serious eye damage.	
Corneal opacity value	Not available.	
Iris lesion value	Not available.	
Conjunctival reddening value	Not available.	
Conjunctival oedema value	Not available.	
Recover days	Not available.	
Respiratory or skin sensitisation		
Canada - Alberta OELs: Irritant		
2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl- (CAS 118-52-5) Irritant		
Respiratory sensitisation	Not a respiratory sensitizer.	
Skin sensitisation	May cause an allergic skin reaction.	
Germ cell mutagenicity	No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.	
Carcinogenicity	Not available.	
Reproductive toxicity	May damage fertility or the unborn child.	
Specific target organ toxicity - single exposure	Not classified.	
Specific target organ toxicity - repeated exposure	Not classified.	
Aspiration hazard	Not an aspiration hazard.	
Chronic effects	Prolonged inhalation may be harmful.	
Further information	Not available.	

12. Ecological information

Ecotoxicity	See below		
Ecotoxicological data			
Components	Species	Species	Test Results
1,3-Dichloro-5-ethyl-5-methylhydantoin (CAS 89415-87-2)			
Crustacea	EC50	Daphnia magna	0.95 mg/L, 48 hours
Fish	LC50	Oncorhynchus mykiss	110 mg/L, 96 hours

Components	Species	Test Results
Other	EC50	Activated sludge, industrial
Aquatic		2620 mg/L, 3 hours
Fish	LC50	Bluegill (<i>Lepomis macrochirus</i>)
Boric acid (CAS 10043-35-3)		0.87 mg/L, 96 hours
Crustacea	EC50	Daphnia
Aquatic		134 mg/L, 48 Hours
Fish	LC50	Razorback sucker (<i>Xyrauchen texanus</i>)
		> 100 mg/L, 96 hours
Persistence and degradability	Not available.	
Bioaccumulative potential	Not available.	
Mobility in soil	Not available.	
Mobility in general	Not available.	
Other adverse effects	Not available.	

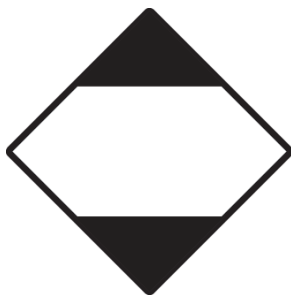
13. Disposal considerations

Disposal instructions	Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site. Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.
Local disposal regulations	Dispose in accordance with all applicable regulations.
Hazardous waste code	The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste disposal company.
Waste from residues / unused products	Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).
Contaminated packaging	Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal.

14. Transport information

General	Canada: TDG Proof of Classification: Classification Method: Classified as per Part 2, Sections 2.1 – 2.8 of the Transportation of Dangerous Goods Regulations. If applicable, the technical name and the classification of the product will appear below.
U.S. Department of Transportation (DOT)	
Basic shipping requirements:	
UN number	UN3085
Proper shipping name	Oxidizing solid, corrosive, n.o.s.
Technical name	2,4-Imidazolidinedione, 3-bromo-1-chloro-5,5-dimethyl-
Technical name	2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl-
Hazard class	Limited Quantity - US
Packing group	II
Transportation of Dangerous Goods (TDG - Canada)	
Basic shipping requirements:	
UN number	UN3085
Proper shipping name	OXIDIZING SOLID, CORROSIVE, N.O.S.
Technical name	2,4-Imidazolidinedione, 3-bromo-1-chloro-5,5-dimethyl-
Technical name	2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl-
Hazard class	Limited Quantity - Canada
Packing group	II
IATA/ICAO (Air)	
Basic shipping requirements:	
UN number	UN3085
Proper shipping name	Oxidizing solid, corrosive, n.o.s.
Technical name	2,4-Imidazolidinedione, 3-bromo-1-chloro-5,5-dimethyl-
Technical name	2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl-
Hazard class	Limited Quantity - IATA
Packing group	II
IMDG (Marine Transport)	
Basic shipping requirements:	
UN number	UN3085
Proper shipping name	OXIDIZING SOLID, CORROSIVE, N.O.S.
Technical name	2,4-Imidazolidinedione, 3-bromo-1-chloro-5,5-dimethyl-
Technical name	2,4-Imidazolidinedione, 1,3-dichloro-5,5-dimethyl-
Hazard class	Limited Quantity - IMDG

Packing group II
DOT; IMDG; TDG



IATA



15. Regulatory information

Canadian federal regulations This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the HPR and the SDS contains all the information required by the HPR.

DANGER: CORROSIVE. CAUSES BURNS. Do not swallow or get in eyes, on skin, or on clothing. Handle with care. Wear a mask, safety glasses, and rubber gloves.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS.

FIRST AID TREATMENT: Contains bromochlorodimethylhydantoin, dichlorodimethylhydantoin, boric acid, and 1,3-dichloro-5-ethyl-5- methyl-hydantoin. If swallowed, call a Poison Control Centre or doctor immediately. Do not induce vomiting. If in eyes, rinse with water for 15 minutes. Call a doctor. If on skin, rinse well with water. If on clothes, remove clothes.

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

Greenhouse Gases

Not listed.

Precursor Control Regulations

Not regulated.

WHMIS status Hazardous

International regulations

Inventory status

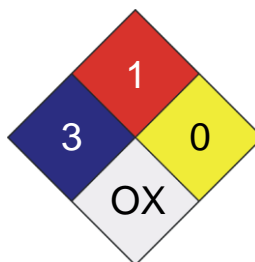
Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)

16. Other information

LEGEND	
Severe	4
Serious	3
Moderate	2
Slight	1
Minimal	0

HEALTH	* 3
FLAMMABILITY	0
PHYSICAL HAZARD	0
PERSONAL PROTECTION	X



Issue date 09-Apr-2021

Revision date 09-Apr-2021
Version No. 02
Other information For an updated SDS, please contact the supplier/manufacturer listed on the first page of the document.
Item: 01006
Reference Item: 258099.001
Prepared by: The Clorox Company, 164900 Johnson Drive, Pleasanton, CA 94588, 925-368-6000

Disclaimer The information in the safety data sheet was written by Dell Tech Laboratories Ltd. (www.delltech.com) based on the best knowledge and experience currently available. Information contained herein was obtained from sources considered technically accurate and reliable. While every effort has been made to ensure full disclosure of product hazards, in some cases data is not available and is so stated. Since conditions of actual product use are beyond control of the supplier, it is assumed that users of this material have been fully trained according to the requirements of all applicable legislation and regulatory instruments. No warranty, expressed or implied, is made and supplier will not be liable for any losses, injuries or consequential damages which may result from the use of or reliance on any information contained in this document.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit	Clorox Nettoyant automatique pour toilettes	
Autres moyens d'identification	Numéro du document: CAN001365	
Usage recommandé	Nettoyant pour cuvettes de toilettes	
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	Fabricant	
Nom de la société	The Clorox Company of Canada Ltd.	
Adresse	150 Biscayne Crescent Brampton, ON L6W 4V3 Canada	
Téléphone	1-905-595-8200	
Courriel	Pas disponible.	
Numéro de téléphone d'urgence	Urgence médicale:	1-800-446-1014
	Urgence transport:	1-800-424-9300 (Chemtrec)
Fournisseur	Voir ci-dessus	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Matières solides comburantes	Catégorie 2
Dangers pour la santé	Toxicité aiguë, voie orale	Catégorie 4
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1B
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Dangers environnementaux	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Peut aggraver un incendie; comburant. Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Conseil de prudence	
Prévention	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Porter des gants, vêtements de protection et équipement de protection des yeux. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas respirer les poussières. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Intervention	En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
Stockage	Garder sous clef.
Élimination	Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	Cette fiche de données de sécurité est conçue pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail, le personnel d'urgence et pour d'autres conditions et situations, là où il existe un plus grand potentiel de risque à cause de l'exposition prolongée. Cette fiche signalétique n'est pas destinée aux consommateurs. Toutes les mesures de précaution et les mesures de premiers soins pour l'usage privé sont pourvues sur l'étiquette du produit, conformément à la réglementation applicable.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
1,3-Dichloro-5-éthyl-5-méthylhydantoin		89415-87-2	7-13*
1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne		118-52-5	10-30*
3-Bromo-1-chloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione		126-06-7	30-60*
Acide borique		10043-35-3	10-30*

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition *CANADA GHS: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation	Éviter de respirer les poussières. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Peau	En cas de contact avec la peau, rincer avec de l'eau. En cas de contact avec les vêtements, les enlever.
Yeux	En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion	En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. NE PAS provoquer le vomissement.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Éruption. Toux. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Des dommages probables aux muqueuses peuvent constituer une contre-indication au lavage d'estomac. Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Eau. Inonder l'aire d'incendie avec de l'eau d'une certaine distance.
Méthodes d'extinction inappropriées	Poudre chimique. Mousse.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Augmente grandement la vitesse de combustion des produits combustibles. Les récipients peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés.
Méthodes particulières d'intervention	Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
Risques d'incendie généraux	Peut aggraver un incendie; comburant. Favorise l'inflammation des matières combustibles.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Tenir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les poussières. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Ne pas introduire d'eau à l'intérieur des conteneurs. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Ventiler la zone contaminée. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Éviter la formation de poussières pendant le nettoyage. Récupérer la poussière en utilisant un aspirateur muni d'un filtre HEPA. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Déversements importants : Mouiller avec de l'eau et endiguer pour une élimination ultérieure. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Pelleter le matériau dans un conteneur à déchets. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversements peu importants : Balayer ou aspirer le déversement et mettre dans un récipient approprié pour élimination. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Couper l'emballage pour l'ouvrir. Ne pas toucher la pastille. Peut causer des brûlures à la peau humide. Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Tenir à l'écart de la chaleur. Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne (CAS 118-52-5)	LECT	0.4 mg/m ³	
	MPT	0.2 mg/m ³	
Acide borique (CAS 10043-35-3)	LECT	6 mg/m ³	Fraction inhalable.
	MPT	2 mg/m ³	Fraction inhalable.
Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)			
Composants	Type	Valeur	
1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne (CAS 118-52-5)	LECT	0.4 mg/m ³	
	MPT	0.2 mg/m ³	
Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)			
Composants	Type	Valeur	Forme
1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne (CAS 118-52-5)	LECT	0.4 mg/m ³	
	MPT	0.2 mg/m ³	

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Acide borique (CAS 10043-35-3)	LECT	6 mg/m3	Inhalable
	MPT	2 mg/m3	Inhalable

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
1,3-Dichloro-5,5-diméthylhy dantoïne (CAS 118-52-5)	LECT	0.4 mg/m3	
	MPT	0.2 mg/m3	
Acide borique (CAS 10043-35-3)	LECT	6 mg/m3	Fraction inhalable.
	MPT	2 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	
1,3-Dichloro-5,5-diméthylhy dantoïne (CAS 118-52-5)	LECT	0.4 mg/m3	
	MPT	0.2 mg/m3	

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

Composants	Type	Valeur	
1,3-Dichloro-5,5-diméthylhy dantoïne (CAS 118-52-5)	LECT	0.4 mg/m3	
	MPT	0.2 mg/m3	

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Type	Valeur	Forme
1,3-Dichloro-5,5-diméthylhy dantoïne (CAS 118-52-5)	15 minutes	0.4 mg/m3	
	8 heures	0.2 mg/m3	
Acide borique (CAS 10043-35-3)	15 minutes	6 mg/m3	Fraction inhalable.
	8 heures	2 mg/m3	Fraction inhalable.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Lunettes de shield ou de produit chimique de visage.

Protection de la peau

Protection des mains

Éviter tout contact avec la peau. Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable. Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

Éviter tout contact avec des vêtements ou d'autres matières combustibles. Retirer et laver rapidement les vêtements contaminés. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Solide.
État physique	Solide.
Forme	Poudre.
Couleur	Blanc
Odeur	Léger de chlore.
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	12.5
Point de fusion et point de congélation	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible.
Point d'éclair	Pas disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	1.05
Solubilité	
Solubilité (eau)	Pas disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Peut aggraver un incendie; comburant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Augmente grandement la vitesse de combustion des produits combustibles. Réagit violemment avec les acides forts. Ce produit peut réagir avec des agents comburants.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Minimiser la formation et l'accumulation de poussière. Exposition prolongée à l'air ou à l'humidité. Chaleur excessive. Chaleur, flammes et étincelles. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. NE PAS MÉLANGER AVEC UN JAVELLISANT ou avec d'autres produits ménagers.
Matériaux incompatibles	Acides forts. Matières combustibles. Agents réducteurs. Substances caustiques. Oxydants. Matières organiques. Hydrocarbures.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	La poussière peut irriter l'appareil respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive. L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Peau	Provoque de graves brûlures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
Ingestion	Provoque des brûlures du tube digestif. Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. La poussière peut irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Voir ci-dessous.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne (CAS 118-52-5)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 20 g/kg
Inhalation		
CL50	Rat	20500 mg/m3, 1 heures, ECHA
Orale		
DL50	Rat	618 mg/kg, ECHA
3-Bromo-1-chloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione (CAS 126-06-7)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Rat	600 mg/kg, HSDB
	souris	680 mg/kg, HSDB
Acide borique (CAS 10043-35-3)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 24 heures, ECHA
Inhalation		
CL50	Rat	> 2.1 mg/L, 4 heures, ECHA
Orale		
DL50	Rat	> 2600 mg/kg, ECHA
Corrosion cutanée/irritation cutanée		
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.		
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire		
Provoque de graves lésions des yeux.		
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant		
1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne (CAS 118-52-5)	Irritant	
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.	

Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.
Cancérogénicité	Pas disponible.
Toxicité pour la reproduction	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	Pas un danger par aspiration.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Autres informations	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Voir ci-dessous		
Données écotoxicologiques			
Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
1,3-Dichloro-5-éthyl-5-méthylhydantoin (CAS 89415-87-2)			
Autre	CE50	Boues activées, industrielles	2620 mg/L, 3 heures
Crustacés	CE50	Daphnia magna	0.95 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Oncorhynchus mykiss	110 mg/L, 96 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	0.87 mg/L, 96 heures
Acide borique (CAS 10043-35-3)			
Crustacés	CE50	Daphnia	134 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Razorback sucker (Xyrauchen texanus)	> 100 mg/L, 96 heures
Persistance et dégradation	Pas disponible.		
Potentiel de bioaccumulation	Pas disponible.		
Mobilité dans le sol	Pas disponible.		
Mobilité générale	Pas disponible.		
Autres effets nocifs	Pas disponible.		

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Généralités	Canada: Preuve de classification: Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
Ministère des Transports des États Unis. (DOT)	
Requêtes fondamentales pour le transport:	
Numéro UN	UN3085
Appellation réglementaire adéquate	Matière solide comburante, corrosive, n.s.a.
Nom technique	3-Bromo-1-chloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione

Nom technique	1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne
Classe de danger	Quantité limitée - États-Unis
Groupe d'emballage	II
Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)	
Requêtes fondamentales pour le transport:	
Numéro UN	UN3085
Appellation réglementaire adéquate	SOLIDE COMBURANT CORROSIF, N.S.A.
Nom technique	3-Bromo-1-chloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione
Classe de danger	1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne
Groupe d'emballage	Quantité limitée - Canada
	II

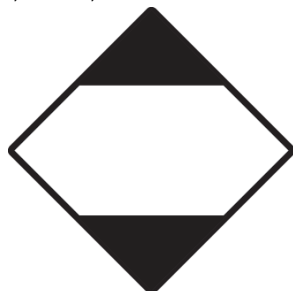
IATA/ICAO (Air)

Requêtes fondamentales pour le transport:	
Numéro UN	UN3085
Appellation réglementaire adéquate	Matière solide comburante, corrosive, n.s.a.
Nom technique	3-Bromo-1-chloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione
Classe de danger	1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne
Groupe d'emballage	Quantité limitée - IATA
	II

IMDG (Transport maritime)

Requêtes fondamentales pour le transport:	
Numéro UN	UN3085
Appellation réglementaire adéquate	SOLIDE COMBURANT CORROSIF, N.S.A.
Nom technique	3-Bromo-1-chloro-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione
Classe de danger	1,3-Dichloro-5,5-diméthylhydantoïne
Groupe d'emballage	Quantité limitée - IMDG
	II

DOT; IMDG; TMD



IATA



15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux
canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

DANGER : CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Manipuler avec soin. Porter un masque, des lunettes protectrices et des gants de caoutchouc.

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.

PREMIERS SOINS : Contient du bromochlorodiméthylhydantoïne, de la dichlorodiméthylhydantoïne, de l'acide borique et de la 1,3-dichloro-5-éthyl-5- méthylhydantoïne. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau. En cas de contact avec les vêtements, enlever ceux-ci.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Situation SIMDUT

Dangereux

Règlements internationaux

Inventaires

Pays ou région

Nom de l'inventaire

En stock (Oui/Non)*

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)

Oui

Canada

Liste extérieure des substances (LES)

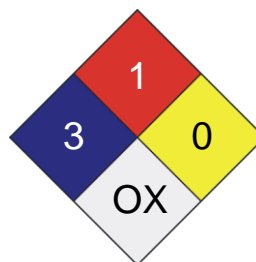
Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 3
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X



Date de publication

09-Apr-2021

Date de la révision

09-Apr-2021

Version n°

02

Autres informations

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Article: 01006

Article de référence: 258099.001

Préparé par: The Clorox Company, 164900 Johnson Drive, Pleasanton, CA 94588, 925-368-6000

Clause d'exoneration de
responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité ont été écrits par Dell Tech Laboratories Ltd. (www.delltech.com) selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible afin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir l'information, cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.